
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Kay'Connect × Kay'Secure — GME | Vidéosurveillance, domotique & solutions informatiques

1. Objet

Les présentes conditions régissent la vente de matériels, la prestation de services et l'installation de systèmes de vidéosurveillance, objets connectés et solutions informatiques proposés par la GME Kay'Connect/Kay'Secure.

2. Validité du devis

Le devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission. La commande est confirmée après signature du devis et versement d'un acompte mentionné dans celui-ci.

3. Prix

Les prix indiqués sont exprimés en euros et non soumis à la TVA (micro-entreprise – art. 293 B du Code général des impôts). Toute modification demandée par le client après signature pourra entraîner un ajustement du prix.

4. Paiement

Le paiement s'effectue :

- Par virement bancaire
- Par chèque
- Par carte bancaire (si possible)
- Ou en espèces dans la limite légale

Modalités :

- Acompte de 70% à la commande
- Solde à la fin de l'installation ou à la livraison du matériel

Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités au taux légal.

5. Délais d'intervention

Les dates d'intervention sont fixées en accord avec le client. La GME Kay'Connect/Kay'Secure s'engage à prévenir en cas de retard indépendant de sa volonté (fournisseurs, transport, météo, etc.).

6. Garantie et matériel

Le matériel installé bénéficie de la garantie constructeur. La GME Kay'Connect/Kay'Secure garantit la bonne installation et la mise en service du système. Toute mauvaise utilisation par le client ne saurait engager la responsabilité de la GME Kay'Connect/Kay'Secure.

7. Propriété des équipements

Les équipements restent la propriété de la GME Kay'Connect/Kay'Secure jusqu'au paiement complet de la facture.

8. Responsabilité

La GME Kay'Connect/Kay'Secure n'est pas responsable des pertes de données, dysfonctionnements dus à des modifications extérieures (internet, alimentation, réseau interne du client), ni des dégradations causées par un tiers.

9. Droit de rétractation

Préalablement à la signature du devis, le besoin du client est analysé, défini et validé conjointement par le client et la GME Kay'Connect/Kay'Secure, à l'issue d'échanges et, le cas échéant, d'une visite sur site permettant de déterminer le matériel, les emplacements d'installation et les modalités techniques adaptées à la situation du client.

La signature du devis vaut validation définitive du besoin exprimé, des équipements choisis (notamment les caméras et accessoires) et des emplacements d'installation.

Toute demande de modification postérieure à la signature du devis, notamment en cas de changement d'avis du client concernant :

- L'emplacement d'une caméra,
- Le modèle ou les caractéristiques du matériel,
- La configuration ou le périmètre de l'installation,
- Ou toute autre modification technique ou fonctionnelle,

entraînera l'établissement d'un nouveau devis, soumis à acceptation du client, et donnera lieu à une facturation complémentaire.

Concernant le droit de rétractation, pour les clients particuliers, un délai légal de 14 jours peut s'appliquer lorsque la commande est conclue hors établissement, sauf en cas de demande expresse du client pour une intervention immédiate, auquel cas celui-ci reconnaît renoncer à son droit de rétractation, conformément aux dispositions légales en vigueur.

10. Garanties légales

Indépendamment de la garantie constructeur mentionnée à l'article 6, le client (particulier) bénéficie des garanties légales prévues par le Code de la consommation et le Code civil, qui s'appliquent sans frais supplémentaires :

- **Garantie légale de conformité** (articles L217-3 à L217-20 du Code de la consommation) : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant au moment de la livraison, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.
- **Garantie légale des vices cachés** (articles 1641 à 1649 du Code civil) : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel elle est destinée, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Ces garanties légales s'exercent auprès de la GME Kay'Connect/Kay'Secure, indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie par le fabricant du matériel.

11. Protection des données

La GME Kay'Connect/Kay'Secure s'engage à respecter la confidentialité des données collectées pour l'installation des systèmes (accès réseau, adresses IP...). Aucune donnée n'est transmise à un tiers.

12. Litiges

En cas de désaccord, le client peut solliciter une résolution amiable avec la GME Kay'Connect/Kay'Secure. À défaut, les litiges relèvent du tribunal compétent.

Kay'Connect x Kay'Secure — GME | Le Lamentin, Martinique (97232) | SIRET Kay'Secure : 993 968 643 00011 · SIRET Kay'Connect : 993 721 349 00013 | TVA non applicable, art. 293 B du CGI